

Quelle est l'importance du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Afrique de l'Ouest ? Le cas de la Côte d'Ivoire

What is the importance of the time dedicated to unpaid domestic work in West Africa? The case of Côte d'Ivoire.

N'Zué F. Félix

Enseignant chercheur

Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Gestion
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire,
Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Gestion
Université NAYEBA International de Dabou, Côte d'Ivoire

Toh Alain

Enseignant chercheur

Unité de Formation et de Recherche en Sociologie
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
Côte d'Ivoire

Tagro Mélissa

Doctorante

Unité de Formation et de Recherche en Sciences Economiques et Gestion
Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire
Côte d'Ivoire

Sadia Jean Yves

Doctorant

Fonds des Nations Unies pour la Population
Université d'Orléans Tours, Orléans -
France

Date de soumission : 26/03/2024

Date d'acceptation : 17/05/2024

Pour citer cet article :

N'Zué F. F. & al. (2024) «Quelle est l'importance du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Afrique de l'Ouest ? Le cas de la Côte d'Ivoire», Revue Internationale du Chercheur «Volume 5 : Numéro 2» pp : 257 - 284

Résumé

La présente étude avait pour objectif de permettre une meilleure compréhension de la production et de la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et des hommes. Ainsi, à partir des données l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages de 2018 (13 008 ménages) et de la méthodologie des NTTA, la production et la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire ont été estimées puis valorisées. Les principaux résultats obtenus indiquent que la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes est nettement supérieure à celle des hommes sur tout le cycle de vie et atteint son pic à 4,6 heures par semaine à l'âge de 34 ans. En termes monétaire celui-ci équivaut à environ 84 948 FCFA et concerne la tranche d'âge de 32 ans. La valeur de la production agrégée de temps de travail domestique des hommes et des femmes s'établit à 853,57 milliards de franc CFA et représente environ 2,6% du PIB avec une part des femmes estimée à 674.43 milliards de francs CFA soit 2.1% du PIB et celle des hommes est estimée à 179,13 milliards de francs CFA et représente environ 0,6% du PIB.

Mots clés : Travaux domestiques ; Travaux ménagers ; NTA ; NTTA ; Côte d'Ivoire.

Abstract

The objective of this study was to provide a better understanding of the production and valuation of women's and men's domestic work time. Thus, using data from the 2018 Harmonized Survey of Household Living Conditions (13,008 households) and the NTTA methodology, the production and consumption of Household work time in Côte d'Ivoire were estimated. The main results obtained indicate that the production of domestic work time by women is significantly higher than that of men over the entire life cycle and reaches its peak at 4.6 hours per week at the age of 34. In monetary terms, this is equivalent to about 84 948 FCFA and concerns the 32-year-old age group. The value of the aggregate production of household work time by men and women is 853.57 billion CFA francs and represents about 2.6% of GDP, with women's share estimated at 674.43 billion CFA francs, i.e. 2.1% of GDP, and men's share estimated at 179.13 billion CFA francs, i.e. about 0.6% of GDP.

Keywords : Domestic work; Housework; NTA; NTTA; Côte d'Ivoire.

Introduction

Au cours des dernières décennies, nous a assisté à une reconsidération du marché du travail par la prise en compte dans les théories nouvelles et modèles économiques du rôle du genre et du travail non rémunéré. La prise en compte uniquement du marché de travail rémunéré (comptabilisé dans le système des comptes nationaux) lèse une grande part de l'analyse économique notamment le travail non rémunéré au sein des ménages. En effet, selon le rapport de la 14^{ième} réunion des experts des Comptes Nationaux¹, considérer uniquement le système économique marchand et en particulier le travail rémunéré tend à biaiser la valeur réel de la performance économique vu sous l'angle du Produit Intérieur Brut (PIB). Ce qui pourrait avoir ainsi un effet direct sur la politique économique et sur le bien-être des individus.

Le travail non rémunéré peut se définir comme étant l'ensemble des tâches domestiques et du travail de soin que réalise un individu sans compensation salariale (UN-Women, 2015). Il peut être subdivisé en deux groupes : le travail de soin non rémunéré et le travail domestique. Le travail domestique peut lui-même être subdivisé aussi en deux à savoir les activités liées à la mobilité (faire les courses ou « shopping », la recherche de l'eau, la recherche de bois) et les travaux ménagers objet de la présente étude. Les travaux ménagers englobent la cuisine, le nettoyage, la lessive, les travaux de réparation ou de construction et la gestion du ménage. Elles sont effectuées au sein des ménages et représentent 80% du travail non rémunéré (Alonso et al., 2019).

Généralement sous-évalué, le travail domestique n'est pas considéré comme un facteur de production et n'est donc pas inclus dans le système des comptes nationaux (Indira, 2015). Il s'en suit que son apport considérable au bien-être des individus et à l'activité économique (Alonso et al., 2019) n'est pas reconnu et valorisé (Antonopoulos, 2009). En outre, la non-valorisation et la non prise en compte des travaux ménagers domestiques pourraient constituer un manque à gagner considérable de recettes fiscales, cette dernière qui est déjà très faible en Afrique subsaharienne en général et en Afrique de l'Ouest en particulier (Obassa, et al., 2023). Selon les estimations de l'OIT (2019), les femmes consacrent en moyenne 3,2 fois plus de temps que les hommes aux soins non rémunérés, mais gagnent en moyenne 23% de moins sur le marché du travail. Cependant, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD, 2018) et l'Organisation des Nations Unies pour les Femmes (UN-Women, 2018), il est incontestable que la réduction et la redistribution des activités domestiques non rémunérées

¹ 14th Meeting of the advisory Expert Group on National Accounts, 5-6 October 2020, Virtual Meeting

sont essentielles pour réaliser les objectifs de développement durable (ODD). L'enjeu est donc actuel pour les pays en développement notamment la Côte d'Ivoire dont l'un des objectifs en termes de développement est de tendre vers une croissance inclusive. La valorisation du travail domestique et en particulier les travaux ménagers est nécessaire pour une meilleure mesure globale de la croissance économique et des conditions de vie des individus.

La non prise en compte des travaux ménagers non rémunérés pose au moins un double problème. Premièrement, cette situation ne poserait-elle pas un problème de sous-évaluation de la production nationale (PIB), dans la mesure où une part importante de la contribution économique du facteur travail (main d'œuvre féminine) demeurerait statistiquement peu visible ? Ainsi le PIB national n'augmenterait-il pas considérablement si les travaux ménagers non rémunérés étaient inclus dans les comptes nationaux ? La réponse à un tel questionnement est donnée dans plusieurs pays dont la France (Albis (d') et al 2013).

Deuxièmement, cela ne poserait-elle pas le problème des inégalités entre hommes et femmes qui résulteraient de la focalisation sur le seul travail rémunéré ? En effet, en reconnaissant qu'une bonne partie des tâches non rémunérées sont effectuées par des femmes, la non prise en compte de ces activités ne minimiserait-elle pas la contribution des femmes à l'activité économique du pays comme le disent Elson (1995) et Antonopoulos, (2009) ?

C'est au vu de ces problèmes que la présente étude s'interroge sur l'importance des travaux ménagers non rémunérés en Afrique de l'Ouest en se focalisant sur la situation en Côte d'Ivoire. L'objectif général de cette étude est de permettre une meilleure compréhension de la production et de la valorisation du temps de travail consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et des hommes en Côte d'Ivoire. De manière spécifique, il s'agira de :

- Déterminer la production et la consommation de temps de travail consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire
- Déterminer la valeur monétaire de la production et de la consommation de temps de travail consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire

La méthodologie utilisée pour la détermination des temps de travail consacré aux travaux ménagers et leur valorisation monétaire est celle qui a été développée par le projet international, « *Counting Women's Work, (CWW)* ». La contribution de cette étude est triple : (1) elle est à notre connaissance la première étude explore le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire. (2) Elle détermine et valorise monétairement la production et la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire. (3)

Elle met en lumière les inégalités de genre dans les travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire.

Le reste de l'étude s'articule comme suit : la section (I) suivante fait une brève analyse des faits stylisés avec un regard particulier sur la législation du travail en Côte d'Ivoire. La section II fait une revue succincte de la littérature relative aux travaux domestiques non rémunérés en général et de façon spécifique aux travaux ménagers non rémunérés. La Section III présente la Méthode d'analyse. La Section IV présente et discute les résultats.

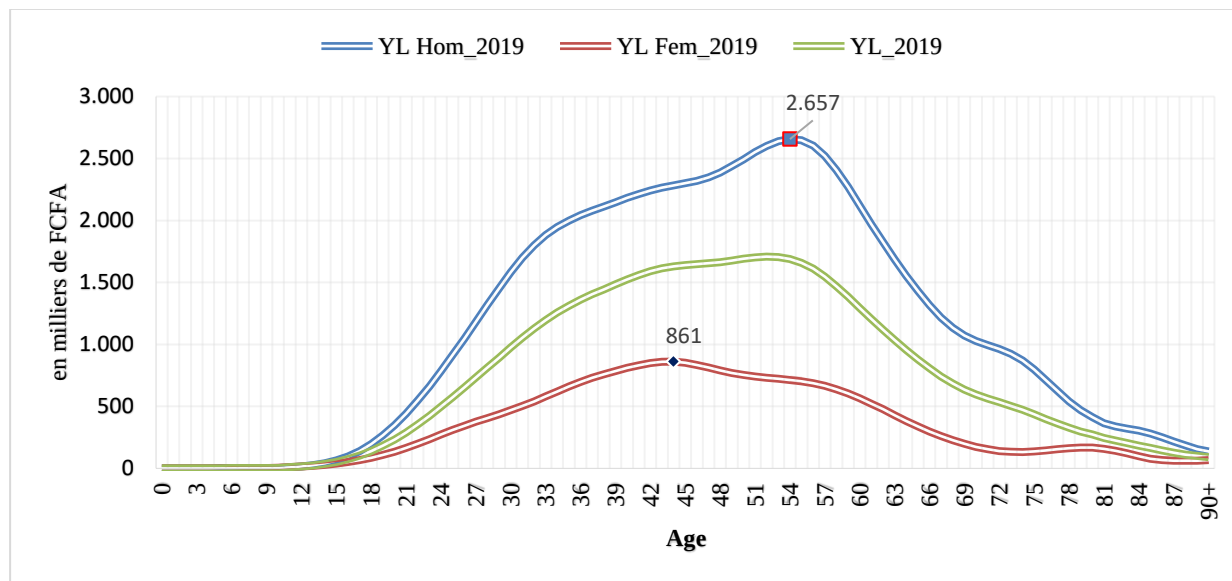
1. Faits stylisés sur le travail domestique en Côte d'Ivoire

1.1. Faible niveau de revenu et précarité dans l'emploi des femmes

Le chômage en Côte d'Ivoire, selon les normes du Bureau International du Travail (BIT), revêt un visage plus ou moins reluisant avec une valeur estimée à 3,3% (INS, 2017) de la population active en âge de travailler avec une proportion plus importante pour les femmes (3,9%) contre 2,9% pour les hommes. La population en âge de travailler était estimée à 13 629 692 personnes, soit 55,5% de la population totale. Avec 61,4% de personnes âgées de 16-35 ans, cette population est majoritairement jeune. Elle est composée de 50,6% d'hommes et 49,4% de femmes. Sur cette base, la main-d'œuvre s'élève à 7 905 105 individus en 2017. Elle représente 58% de la population en âge de travailler. La Population en emploi est de 7 646 169 individus, soit 96,7% de la main d'œuvre (INS, 2017).

Cependant, le faible taux de chômage enregistré masque une sous-utilisation de la main d'œuvre avec un taux évalué à 20,2% en 2017. Il est plus important chez les femmes (25,3%) que chez les hommes (16,3%). Ainsi, la configuration du marché du travail en Côte d'Ivoire présente une situation de sous-emploi très remarquable chez les femmes avec plus d'1 femme sur 5.

Cette situation inégalitaire entre les sexes sur le marché du travail transparaît au niveau de la répartition du revenu du travail. En effet, selon les estimations des *Comptes de Transferts Nationaux* (Côte d'Ivoire, 2021), le revenu moyen de travail des femmes est nettement inférieur à celui des hommes avec des pics respectifs de 861 000 FCFA pour les femmes à l'âge de 44 ans et à 2 657 000 FCFA pour les hommes à l'âge de 54 ans (Graphique 1). Selon toujours les résultats des *Comptes de Transferts Nationaux*, les femmes n'atteignent le SMIG qu'à l'âge de 37 ans alors que les hommes l'atteignent relativement tôt entre 23 et 24 ans, soit 13 à 14 ans plus tôt.

Graphique 1 : Profil revenu NTA 2019 en Côte d'Ivoire

Source : Côte d'Ivoire, 2021

Ces différentes statistiques mettent en lumière l'insuffisance de rémunération de la main d'œuvre féminine dans l'emploi en Côte d'Ivoire. De plus, la structure de l'emploi indique que les travailleurs à temps propre et les travailleurs familiaux représentent 69,5% de la main d'œuvre active dont 80% des femmes et 62% des hommes (INS, 2017).

1.2. Cadre juridique et institutionnel du travail domestique en Côte d'Ivoire

Le travail de façon générale en Côte d'Ivoire est régi par la loi N°2015-532 portant code du travail. Celui-ci définit toutes les dispositions légales en matière d'emploi, de conditions de travail, de rémunération salariale, de santé et sécurité au travail, du contrôle du travail et d'emploi et des dispositions répressives. Il permet aux hommes et aux femmes d'exercer librement les activités de leurs choix, de bénéficier de tous les avantages y afférents sans aucune discrimination basée sur le genre et d'être protégés contre toute forme d'abus. En plus de ce code du travail, il est bon d'indiquer que la Côte d'Ivoire a ratifié en décembre 2015, six (6) conventions internationales. Il s'agit de :

- La Convention n°150 sur l'Administration du Travail, adoptée le 26 juin 1978 à Genève (Suisse) ;
- La Convention n°155 sur la sécurité et la santé au travail des travailleurs, adoptée le 22 juin 1981 à Genève (Suisse) ;

- La Convention n°160 sur les statistiques du travail, adoptée le 25 juin 1985 à Genève (Suisse) ;
- La Convention n°161 sur les services de santé au travail, adoptée le 25 juin 1985 à Genève (Suisse) ;
- La Convention n°171 sur le travail de nuit, adoptée le 26 juin 1990 à Genève (Suisse) ;
- La Convention n°187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, adoptée le 15 juin 2006 à Genève (Suisse).

Pour le cas spécifique du travail domestique, il n'existe aucune législation adoptée au plan national, nonobstant l'existence de la convention n°189 sur le Travail Domestique de l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2011) qui définit le cadre normatif du travail pour tous les pays signataires. Même si la Côte d'Ivoire n'a pas encore procédé à la ratification de cette convention, quelques dispositifs d'encadrement existent notamment (i) la durée hebdomadaire de travail du salarié domestique qui est de 54 heures réparties entre 5 jours quand bien même que celui-ci soit logé au domicile de l'employeur, (ii) la rémunération bien au-delà du SMIG (fixé à 60 000 FCFA) lorsque celui-ci dispose d'une formation professionnelle, (iii) une cotisation à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) équivalent à 6,3% du salaire, (iv) une organisation et spécification des tâches du travailleur, (v) et le paiement de primes de transport lorsque le travailleur ne réside pas chez l'employeur, ces primes varient entre 17 000 FCFA et 25 000 FCFA sur le territoire national.

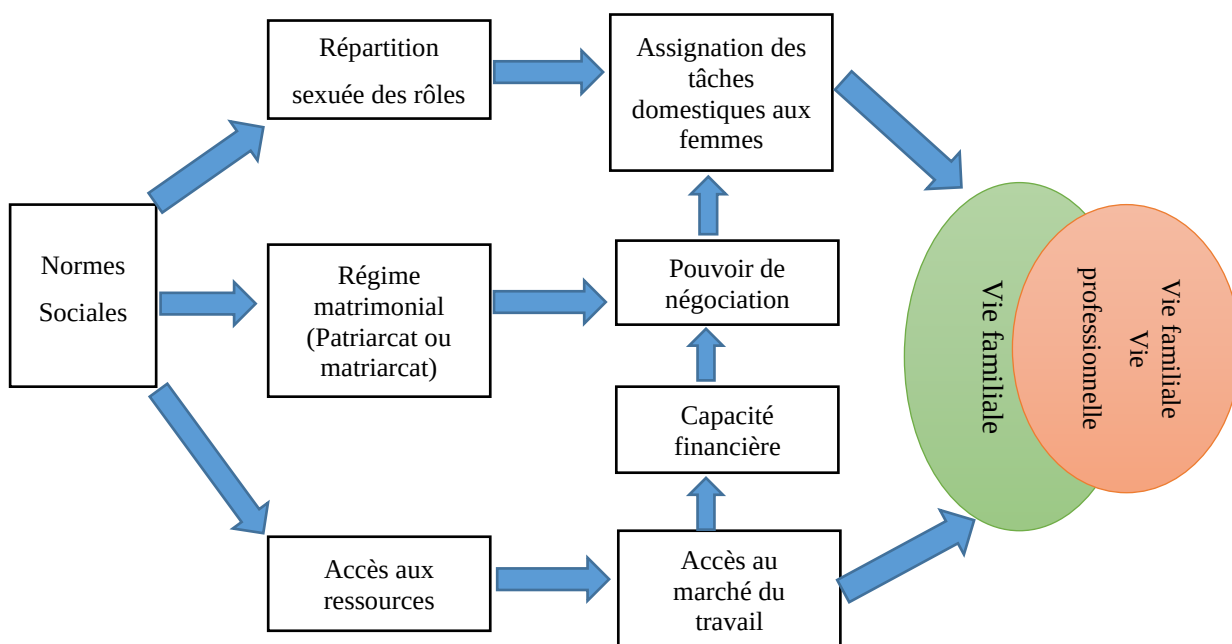
1.3. Travail domestique : un rôle essentiellement dédié aux femmes en Afrique de l'Ouest

A côté de ces normes juridiques et essentielles qui régissent le travail en général et le travail domestique en particulier, il convient de noter qu'une partie non visible par la loi et qui est réel au niveau de chaque société, qu'elles soient occidentales ou Africaines, est le travail effectué quotidiennement et à but non lucratif pour le bien-être des familles. Il s'agit du travail domestique non rémunéré. Plusieurs statistiques dont celles de l'OIT et ONU-FEMMES estiment que les femmes occupent une bonne partie de leurs temps aux travaux domestiques non rémunérés contrairement aux hommes (UN-Women, 2018).

Cette configuration de la société qui est très généralisée en Afrique de l'Ouest (Kpadonou, 2019) est soutenue par le fait que les travaux domestiques sont naturellement dédiés aux femmes. Cette appropriation de la force de travail des femmes par l'homme, par le lien du mariage, renforce la légitimité sociale du maintien des femmes dans les tâches domestiques

avec l'assertion que la bonne épouse est celle qui s'occupe bien de son ménage et de son époux. Ainsi, la femme serait plus encline à s'appesantir sur les travaux domestiques au détriment d'un travail marchand rémunéré et contribuer plus efficacement au bien-être du couple. Le schéma ci-après (Figure1) résume la configuration sociologique du travail domestique en Afrique de l'Ouest. Ainsi les normes sociales donnent une orientation quant à la répartition des rôles et l'accès aux ressources. C'est cette orientation qui guide la vie familiale et la vie professionnelle.

Figure 1: Vie sociale - vie familiale en Afrique de l'Ouest



Source : Thèse, Kpadonou, 2019

2. Revue de littérature sur le travail domestique

Il existe une littérature abondante sur le travail domestique non rémunéré. Son rôle au sein du ménage et ses effets sur l'économie conforte la position de la littérature sur son importance bien que celui-ci soit moins valorisé et exclus de la production économique. Des voix s'élèvent de plus en plus pour clamer la reconnaissance de l'importance du travail domestique aussi bien rémunéré que non rémunéré, de leur prise en compte dans les plans de développement socioéconomiques. Nous nous attèlerons à faire un bref rappel théorique qui sera suivi d'une revue empirique.

2.1. Fondements théoriques de l'analyse du travail domestique non rémunéré.

Il importe de rappeler que l'analyse du travail domestique non rémunéré est encadré principalement par la théorie féministe et l'économie du travail. En effet, la théorie féministe examine les inégalités de genre et cherche à comprendre les dynamiques de pouvoir entre les

hommes et les femmes. Dans le contexte du travail domestique non rémunéré, la théorie féministe met en évidence l'existence de normes de genre qui assignent aux femmes la responsabilité principale des tâches ménagères et familiales. Elle souligne également comment cette division inégale du travail domestique contribue à la reproduction des inégalités entre les sexes (Beauvoir, 1949 ; Acker, 1988; et Folbre, 2001). L'économie du travail quant à elle étudie les interactions entre l'offre et la demande de travail, ainsi que les déterminants du salaire. Dans le contexte du travail domestique non rémunéré, l'approche de l'économie du travail se concentre sur le fait que le travail domestique est généralement exclu du marché du travail formel et n'est donc pas rémunéré économiquement. Cela amène à une sous-évaluation du travail domestique et à une invisibilité économique des tâches ménagères et familiales (Hochschild & Machung, 1990 ; Schor, 1993).

Beauvoir (1949) a, dans son ouvrage "Le Deuxième Sexe", jeté les bases de la théorie féministe et a analysé la manière dont les femmes sont socialement construites et assignées à des rôles de genre spécifiques. A sa suite, Acker (1988) a développé la notion de "travail invisible" pour décrire les tâches non rémunérées et non reconnues réalisées principalement par les femmes. Quant à Hochschild et Machung (1990), ils ont étudié les dynamiques sociales et émotionnelles du travail domestique non rémunéré, en se concentrant notamment sur la notion de "travail émotionnel". En prenant une approche plus d'économie du travail, Schor (1993), a étudié les tendances de la consommation et du travail dans la société moderne. Son livre *"The Overworked American : The Unexpected Decline of Leisure"* explore le lien entre le travail rémunéré et le travail domestique non rémunéré, et met en évidence la surcharge de travail qui pèse sur de nombreuses personnes. Elle est suivie un peu plus tard par Folbre (2001) qui a exploré les liens entre le travail domestique non rémunéré et la théorie économique. Son livre *"The Invisible Heart: Economics and Family Values"* examine l'importance du travail non rémunéré et la manière dont il est sous-évalué dans les analyses économiques traditionnelles.

Ces travaux théoriques ont donné lieu à plusieurs travaux empiriques qui ont porté soit sur le travail domestique non rémunéré sexué ou la valorisation du travail domestique non rémunéré. Nous présentons ci-dessous quelques-uns de ces travaux.

2.2. Quelques travaux empiriques sur les travaux domestiques non rémunérés.

Dans son article « *Recognize, reduce, and redistribute unpaid care work: how to close the gender gap* », Elson (2017) remet en cause l'exclusion de la partie non monétisée de l'économie pour les pays en développement et montre que l'entretien au sein du ménage constitue un

élément fondamental, structurellement lié au secteur public et le marché par le travail domestique produit.

Rodriguez (2021) dans son Blog sur Global Citizen nous rappelle que le travail non rémunéré est essentiel au bon fonctionnement des ménages et des économies, mais qu'il est moins valorisé que le travail rémunéré. Qui plus est, les soins non rémunérés et les tâches domestiques contribuent de manière importante aux économies des pays. Cette contribution est estimée entre 10% et 39% du produit intérieur brut. Cependant, le travail non rémunéré reçoit rarement autant de reconnaissance. On estime que 16 milliards d'heures sont consacrées chaque jour aux soins non rémunérés. Il poursuit pour dire que si le travail de soin était valorisé de la même manière que les autres travaux, cela représenterait un dixième de la production économique mondiale.

2.2.1. Travail domestique non rémunéré et genre

La participation croissante des femmes dans le domaine de l'économie a modifié la vision d'elles tel perçu dans l'économie traditionnelle en introduisant les perspectives de genre (Elson, 2000). La répartition selon le genre de la participation au travail domestique demeure différenciée entre sexe. Marqué par les normes sociales et de genre, les tâches domestiques non rémunérées sont principalement affecté aux femmes dans le ménage (Antonopoulos, 2009; Alonso et al, 2019). La contribution des hommes est décrite comme occasionnelle, par compassion et non par contrainte. Bien que l'éducation ait apporté une autre vision de la contribution des femmes et des hommes aux tâches non rémunérées, le poids de la famille et de la société ramènent à l'ordre toute personne, homme ou femme, voulant s'écarter de cette norme (Alonso et al. 2019). Elson (2017) montre que les systèmes internationaux de mesures de l'économie ont institutionnalisé la dévaluation du travail productif et reproductif des femmes biaisant l'allocation des ressources et accentuant les inégalités entre homme et femmes (Albis (') et al. (2016) Antonopoulos, 2009).

Dans son travail portant sur la prise en compte du genre dans la modélisation de l'ajustement structurel, Elson (1995) met en évidence l'effet des politiques économiques sur les hommes et les femmes en mettant en avant le rôle du travail domestique non rémunéré. L'auteur démontre qu'un poids lourd sur le travail non rémunéré affaiblit la capacité des femmes à la fois sur le marché du travail et sur leur niveau de bien-être.

En outre, Antonopoulos (2009) dans son article intitulé « le travail de soin non rémunéré-connexion travail rémunéré » aborde la question de la répartition du travail rémunéré et des travaux domestiques non rémunérés selon le genre, les effets de cette répartition sur l'égalité

entre hommes et femmes en matière de travail décent et la capacité et le pouvoir de chacun de choisir et d'agir selon ses choix. Il montre que le temps de travail domestique est inégalement réparti entre les hommes et les femmes. Cette distribution inégale entre sexe réduit le temps disponible des femmes pour un travail rémunéré et tend à augmenter les inégalités de genre (UN-Women, 2019). Par exemple, en milieu rural en particulier, les femmes ont toujours joué un rôle déterminant dans les exploitations agricoles familiales, que ce soit sur les parcelles de leurs époux ou sur leurs propres parcelles, habituellement destinées aux cultures vivrières (Guétat-Bernard, 2011). On assiste ainsi à la persistance de la pauvreté des femmes et de leur vulnérabilité (Lawin, 2018).

Une étude d'Alonso et al. (2019) examine les tendances récentes du travail non rémunéré à travers le monde en utilisant des données globales et individuelles sur l'utilisation moyenne du temps par sexe pour 90 pays et des enquêtes au niveau individuel pour 18 pays. Cette étude explore les facteurs potentiels et identifie les politiques qui peuvent aider à réduire et à redistribuer le travail non rémunéré entre les sexes. Les auteurs indiquent que la prise en compte du travail domestique dans l'économie marchande a un effet positif sur la croissance. Ainsi, considérer le travail domestique comme activité économique augmenterait le PIB mondial de 35% en moyenne.

2.2.2. Valorisation du Travail domestique non rémunéré

Il existe très peu de travaux permettant de valoriser le temps de travail domestique non rémunéré dans les pays de l'Afrique de l'Ouest notamment en Côte d'Ivoire. La désagrégation de la production nationale par sexe dans ces pays peut conduire à la conclusion trompeuse que la contribution des femmes à l'économie est nettement inférieure à celle des hommes. Les comptes nationaux ne mesurent pas le temps que les gens consacrent à la production non rémunérée, car il n'y a pas de compensation économique explicite.

Les travaux existants qui intègrent le travail domestique (les travaux ménagers) non rémunéré s'intéressent en grande partie aux pays développés qui disposent de base de données enrichies sur le temps de travail domestique.

Landefeld et al., (2009) dans leur article sur « la comptabilisation de la production des ménages : un prototype de compte satellite utilisant l'enquête américaine sur l'emploi du temps » valorisent les activités de production non marchandes des ménages, telles que la cuisine, le nettoyage et la garde des enfants. Ils intègrent de nouvelles données sur l'emploi du temps

provenant de l'*American Time Use Survey (ATUS)* et des données harmonisées sur l'emploi du temps provenant de la *Multinational Time Study (MTUS)* pour actualiser les comptes non marchands.

Jiménez-Fontana (2015) dans son papier « Analyse de la production non rémunérée au Costa Rica » estime la contribution réelle des hommes et des femmes à l'économie costaricienne en calculant le revenu du travail et la production non rémunérée par âge et par sexe. En utilisant la méthodologie des *Comptes Nationaux de Transferts de Temps (NTTA)*, l'auteur désagrége les principales activités de production non rémunérée par niveau d'éducation. Il met en évidence deux résultats majeurs (I) la production non rémunérée du Costa Rica en 2004 représentait environ 40% du PIB, ce qui signifie que la production réelle du Costa Rica était environ 40% supérieure aux estimations des comptes nationaux. Il montre que le profil de production qui inclut la production non rémunérée réduit de moitié l'écart par sexe par rapport à l'écart lorsque seule la production marchande est considérée. (II) il relève l'hétérogénéité des profils de production domestique et marchande ventilés par sexe.

Albis (*) et al. (2016), dans leur article intitulé « Travail rémunéré et travail domestique : une évaluation monétaire de la contribution des femmes et des hommes à l'activité économique depuis 30 ans », quantifient les évolutions par âge et par sexe de la production domestique et des revenus du travail rémunéré en France sur la période 1985-2010. A l'aide des Comptes Nationaux de Transferts, Ils montrent que si la participation plus importante des femmes au marché du travail a permis d'accroître leur contribution dans les revenus du travail rémunéré, leur contribution à la « production globale », a peu augmenté sur la période (passant de 43 % à 46 % entre 1985 et 2010 pour les femmes de 25 à 55 ans). Ils expliquent cette stabilité par les évolutions relatives des temps de travail rémunéré et domestique des femmes et des hommes.

Les heures annuelles sur le marché du travail ont baissé pour les deux sexes, mais cette tendance baissière a été en partie compensée pour les femmes par une participation accrue. Parallèlement, ces dernières se sont massivement désengagées de la sphère domestique, les hommes n'ayant modifié que marginalement leur implication domestique. Le temps de travail total des femmes a ainsi plus baissé que celui des hommes tout en lui demeurant supérieur. Néanmoins, une heure de production domestique étant par hypothèse moins « valorisée » qu'une heure de travail rémunéré, ces évolutions n'ont finalement pas modifié la contribution des femmes à la «production globale».

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon est celle d'un sondage aréolaire et stratifié à 2 degrés. Les unités primaires de sondage, les Zones de Dénombrement (ZD) ont été tirées avec des probabilités inégales proportionnelles à la taille de la ZD. Un total de 1 028 ZD ont ainsi été tirées au premier degré de sondage. Au second degré, 12 ménages ont été échantillonnés à probabilités égales par ZD tirée. La taille finale de l'échantillon est de 13 008 ménages.

3.2. Méthode d'analyse

La méthodologie utilisée pour la détermination des temps domestiques et leur valorisation monétaire est celle qui a été développée par le projet international, « *Counting Women's Work, (CWW)* ». Cette méthodologie distingue 3 groupes d'activités : les activités rémunérées ou enregistrées dans les comptes nationaux, les activités productives non rémunérées et les activités non productives. Le critère de la tierce partie permet de distinguer les activités productives non rémunérées que nous traitons dans le présent papier. Selon ce critère, la production non rémunérée est constituée de toutes les activités qui peuvent être déléguées à un tiers (Reid, 1934). Les grandes lignes de la méthodologie CWW sont résumées ci-dessous. En général, onze catégories d'activités sont identifiées comme constituant les activités productives non rémunérées. Ces catégories sont présentées dans le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Regroupement des activités de production des ménages dans le NTTA.

Activité du temps de travail
1. Nettoyage
2. Blanchisserie (comprend couture et réparation de vêtements)
3. Cuisine (nourriture et préparation de boisson)
4. L'entretien du ménage et de la réparation
5. Entretien de pelouses et de jardin
6. Gestion des ménages (y compris les finances, la planification, la coordination, et des appels téléphoniques connexes)
7. Soins des animaux (pas les soins vétérinaires)
8. Biens et services Achats
9. Garde d'enfants
10. Soins aux personnes âgées et les soins à l'extérieur de la maison (y compris le bénévolat)
11. Voyage (liés aux activités de soins et l'achat de biens et services)

Source : Auteurs

3.2.1. Imputer un salaire à des activités productives non incluses dans le revenu national

La valorisation du temps de travail domestique non rémunéré a pour finalité de rendre comparable le NTTA et le NTA. Le temps doit être valorisé en conséquence. Si ces activités étaient effectuées par des tiers et intégrées au revenu national, combien vaudraient-elles ? Cette question est centrale puisque la méthode utilisée a un impact majeur sur les comptes définitifs du NTTA. La valorisation du temps domestique a été faite au coût du généraliste jugé plus pertinent. D'autres alternatives sont la valorisation au prix du spécialiste ou au coût d'opportunité.

Le même salaire imputé a été utilisé pour les hommes et pour les femmes accomplissant la même tâche. Par défaut, les comptes NTTA sont basés sur des salaires imputés avant impôts qui se révèlent être plus pertinents aux questions relatives au coût total des soins.

3.2.2. Estimation du profil par âge de la production et de la consommation de temps

❖ Production

Pour des activités identifiées et les salaires affectés à celles-ci, le temps de salaire moyen pondéré passé dans chaque groupe d'activités a été retenu, selon l'âge et le sexe, pour créer les structures d'âge NTTA. Des valeurs nulles ont été incluses dans la moyenne pour les personnes qui ne pratiquent pas l'activité.

❖ Consommation

La valeur du temps consommé n'étant pas directement observable, des hypothèses ont été faites pour affecter la valeur du temps produit aux consommateurs dans le ménage selon les recommandations de la méthodologie CWW. Souvent dans les enquêtes sur le temps de travail, l'âge et le sexe de chaque membre du ménage est connu, mais ce n'est que le temps de production d'une seule personne dans le ménage qui l'est. Ainsi, c'est seulement le poids d'échantillonnage fourni pour produire des estimations ponctuelles précises fondées sur l'âge et le sexe de la personne qui donne l'information sur l'utilisation du temps. Après les estimations de la production de temps, en unités de temps et en termes monétaire, l'estimation de la consommation à ce moment-là a impliqué plusieurs autres étapes :

- i. Pour chaque répondant d'âge a et de sexe g , les variables de production et de consommation de temps pour chaque activité sont créées ;

- ii. Utilisation de poids de l'enquête, la désagrégation de la moyenne du groupe d'âge de sexe, de sorte que chaque ligne de données est fonction de l'âge a et sexe g et chaque variable indique le temps moyen consommé d'une activité particulière produite par les personnes d'âge a et de sexe g consommé par des personnes d'âge a' et de sexe g'
- iii. Chaque ligne des données désagrégée est multipliée par le nombre de personnes d'âge a et de sexe g pour obtenir une matrice globale de la production et de la consommation.
- iv. Chaque colonne est divisée par le nombre de personnes d'âge a' et de sexe g' pour obtenir une matrice de la consommation moyenne d'activités réalisées par des personnes d'âge a et de sexe g .
- v. Chaque colonne est additionnée pour obtenir la consommation totale de personnes d'âge a' et de sexe g'

Dans l'étape i dans la liste ci-dessus, il existe des règles différentes pour imputer la consommation selon le type d'activité et si cela profite à ceux au sein du ménage ou à l'extérieur de celui-ci. Pour les activités générales au sein du ménage (nettoyage, entretien, etc.), le temps produit est réparti également entre tous les membres du ménage.

Pour les activités ciblées de soins dans le ménage, (garde d'enfants, soins aux adultes, ou aux personnes âgées), l'approche de régression doit être utilisée, l'indicateur d'utilisation étant l'appartenance au groupe d'âge ciblé.

Cette méthode de régression est la même que dans les allocations de santé et de consommation de l'enseignement privé NTA. Une équation de régression est estimée en fonction du montant total de soins du ménage et le nombre de personnes dans chaque groupe d'âge qui sont des cibles potentielles de ces soins.

Pour le temps à prendre soin des personnes à l'extérieur de la maison, s'il n'y a pas d'indication d'âge et de sexe de la personne soignée, distribuer la production également à toutes les personnes de la population cible. S'il y a une indication de qui est pris en charge à l'extérieur de la maison, affecter la production de l'âge et du sexe de cette personne. Pour les activités de soins en général, si l'enquête indique le bénéficiaire des soins, la consommation devrait être affectée à la cible individuelle. Si l'enquête révèle les grandes caractéristiques de l'âge du bénéficiaire, la consommation devrait être attribuée à tous ceux dans le groupe d'âge ciblé, pour les deux sexes, en proportion de leur représentation dans ce groupe d'âge. Si on ne sait rien sur les objectifs de soins, la prise en charge doit être répartie également entre tous les bénéficiaires

potentiels. Concevoir le calcul de la matrice avec précaution car elle est aussi utilisée dans le calcul des transferts. Une fois toute la production répartie comme la consommation, passez aux étapes suivantes.

3.2.3. Finalisation des profils d'âge

❖ *Lissage*

Comme mentionné dans la section sur les NTA spécifique au genre, il est possible que les chercheurs puissent avoir besoin de plus de lissage avec des profils de NTTA que des NTA à cause des enquêtes se rapportant au temps de travail généralement plus petit comparées aux consommations. Nous pouvons aussi avoir besoin de grouper les âges au lieu de prendre les profils par année d'âge pour amortir une partie du bruit dans les données du temps de travail.

❖ *Réglage de la macro-commande*

Pour plus de commodité, nous suivons la même procédure pour les profils de transfert NTA et ajustons uniquement les sorties (traiter la production comme les sorties et la consommation comme l'entrée pour cette paire de profils). Mathématiquement, si O_{agg} est la sortie globale et I_{agg} est l'entrée, le facteur d'ajustement multiplicatif sur les sorties, θ , est calculé comme suit :

$$\theta = \frac{I_{agg}}{O_{agg}}$$

Les facteurs d'ajustement doivent être de petite taille (moins de 5%). Si elles sont trop grandes, il y a peut-être des problèmes avec la procédure de lissage, ou le calcul des profils non lissés. Les travaux domestiques ménagers (activités 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7) sont considérés dans la suite du présent article.

4. Présentation et discussion des principaux résultats

Cette section présentera les résultats de l'estimation de la production, la consommation et la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés.

4.1. Analyse des résultats de l'estimation de la production et de la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés

L'estimation de la production et de la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés s'est faite à l'aide des données de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018). Cette enquête a couvert l'ensemble des pays francophones appartenant à l'espace de Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA).

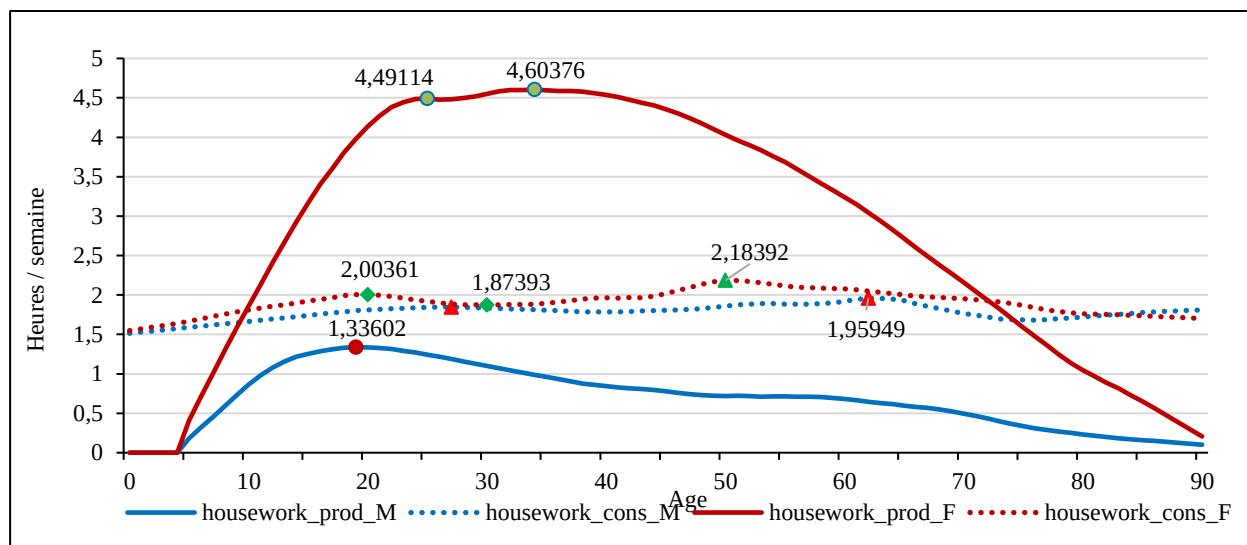
Les résultats ont permis de réaliser le Graphique 2 ci-dessous. On observe sur ce graphique, qu'à l'instar de beaucoup de pays du monde i.e. Sénégal, Costa Rica et les pays de l'Union Européenne, la production de temps de travail domestique des femmes est de très loin supérieure à celle des hommes (Vargha et al., 2017 ; Jiménez-Fontana, 2015 ; Dramani et al., 2014) : En effet, la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés, chez les femmes en Côte d'Ivoire, croît rapidement avec l'âge pour atteindre un premier pic à l'âge de 25 ans où il s'établit à 4,5 heures par semaine en moyenne. Il y a ensuite un léger relâchement pour la moyenne d'âge de 26 à 27 ans avant de remonter pour atteindre un second pic à l'âge de 34 ans où il s'établit à 4,6 heures par semaine en moyenne. Au-delà de la moyenne d'âge de 34 ans la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés décroît progressivement avec le vieillissement.

Cette situation est révélatrice des inégalités sociales de travail entre l'homme et la femme au sein des ménages africains particulièrement. En effet, le contexte culturel africain met en jeu les rapports de genre où la femme est en général au cœur même du travail domestique contrairement à l'homme dont la responsabilité principale s'inscrit dans la recherche et la gestion des ressources matérielles et financières « importantes » au profit du ménage (Boly, 2013). Mieux, la signification profonde du travail domestique en lien avec le genre, ainsi que le rapport à ce travail sont culturellement et historiquement enchâssés dans les rapports socio-économiques entre l'homme et la femme, et évoluent avec l'âge, notamment à partir de la fin de l'adolescence. A cette période, les charges du ménage (cuisine, nettoyage de la maison, recherche du bois, laver les enfants, etc.) sont l'affaire de la jeune fille/femme, quand l'homme est généralement plus amené à s'investir de façon discriminatoire dans des travaux hors du ménage (études, emploi, mariage, aide-familiale pour les travaux champêtres, etc.).

En effet, en Côte d'Ivoire, le contexte socio-économique des ménages est généralement marqué par la présence des « filles de ménage » ou « servantes » considérées comme des spécialistes de la production du temps de travail domestique, avec très souvent la (faible) participation des autres femmes (sous le statut de généraliste), selon leur âge, au sein des ménages. Ce qui explique que l'allocation du travail domestique se fait en direction de ces filles de ménages ou des jeunes filles de l'unité familiale, justifiant ainsi la nette croissance de la production du temps de travail domestique chez les femmes et la quasi-féminisation de cette production. C'est pourquoi, du côté des hommes, on observe que la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés croît rapidement avec l'âge et atteint son pic à l'âge de 19 ans où il

s'établit à 1,34 heures par semaine en moyenne. Après 19 ans les hommes consacrent de moins en moins de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. Il faut indiquer qu'aussi bien pour les hommes comme pour les femmes, la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés commence à partir de la moyenne d'âge de 5 ans. Avant donc cette moyenne d'âge le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés est considérée nulle.

Graphique 2: Production et consommation de temps domestique en Côte d'Ivoire



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Contrairement à la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés où il y a un écart considérable entre les hommes et les femmes, pour ce qui concerne la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés cet écart est très faible. En effet, on observe que cette dernière, croît dans la tranche d'âge de 0 à 19 où elle atteint un premier pic pour s'établir à 2 heures par semaine en moyenne ; il y a par la suite un léger relâchement de la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés jusqu'à la moyenne d'âge de 30 ans où elle s'établit à 1,8 heures par semaine en moyenne.

Ce relâchement pourrait s'expliquer par un fort engagement des femmes de cette tranche d'âge dans des activités marchandes. Généralement les femmes de cette tranche d'âge cherchent à se constituer un capital financier afin non seulement de se prendre en charge mais aussi et surtout de s'occuper de leurs enfants à venir. Il s'agit là d'une caractéristique sociologique du contexte ivoirien en matière d'engagement des femmes dans les activités marchandes, notamment dans la production du temps de travail domestique. Au-delà de 30 ans on observe une augmentation de la consommation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés jusqu'à la

moyenne d'âge de 50 ans où elle atteint un second pic et s'établit 2,18 heures par semaine en moyenne.

Il faut aussi noter que la jeune fille Ivoirienne est en situation excédentaire en termes de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés à partir de 10 ans comme c'est le cas au Sénégal (Dramani et al., 2014). Elle y consacre 1,8 heure par semaine en moyenne. Cet excédent de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés demeure jusqu'à l'âge de 72 ans.

Pour ce qui concerne les hommes, la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés augmente jusqu'à l'âge de 27 ans et s'établit à 1,845 heures par semaine en moyenne suivi aussi d'un léger relâchement puis une reprise de la consommation jusqu'à l'âge de 62 ans où nous observons un niveau qui s'établit à 1,96 heures par semaine en moyenne. Les hommes sont structurellement déficitaires sur tout le cycle de vie. En effet, leur consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés est toujours supérieure à leur production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. Ce déficit s'accroît tout au long du cycle de vie.

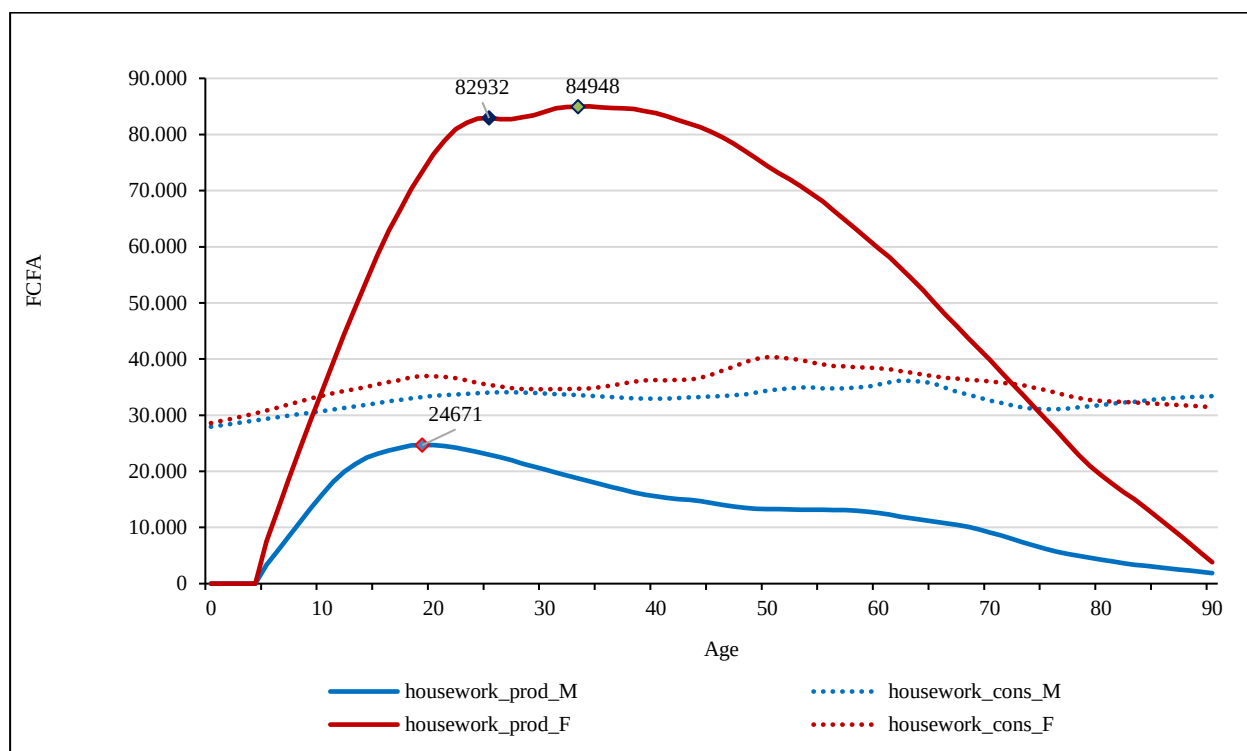
Au total, les femmes consomment un peu plus de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés que les hommes mais en produisent en volume beaucoup plus que les hommes. Il importe par conséquent de s'interroger sur la rétribution perçue par les femmes à la lumière du volume de temps qu'elles consacrent aux travaux ménagers non rémunérés. L'analyse de la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés nous permettra de mieux cerner et mieux apprécier l'importance du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés que les femmes produisent.

4.2. Analyse de la valorisation de la production et de la consommation moyennes du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés (annuelles)

Dans la section précédente il a été mis en évidence l'écart important entre la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et celle des hommes. La production des femmes étant de très loin supérieure à celle des hommes. En ce qui concerne la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés la différence selon le genre n'était pas aussi prononcée. Quelle est la situation lorsque ces indicateurs sont valorisés monétairement ? Le Graphique 3 ci-dessous nous permet de mieux appréhender la valeur du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. En effet, de 5 à 27 ans ; elle croît rapidement pour atteindre un premier pic où le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés est évalué annuellement à 82 932 FCFA. Il y a un second pic qui est observé à l'âge

de 32 ans. Ici le temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés est évalué à 84 948 FCFA. Il faut noter que de 0 à 10 ans la jeune fille ivoirienne est en déficit de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. En effet ; elle consomme beaucoup plus qu'elle ne produit de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. Cela s'explique par le fait qu'à cet âge-là, la majorité des jeunes filles sont à l'école. Au-delà de 10 ans la jeune fille / femme ivoirienne est en excédent de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés.

Graphique 3 : Valorisation de la production et la consommation moyennes de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Lorsqu'on se penche sur la situation des hommes, on constate que le niveau le plus élevé de production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés s'établit à 24 671 FCFA et correspond à la tranche d'âge de 19 ans. Chez les hommes, il y a un déficit structurel tout le long du cycle de vie. En effet, la consommation est toujours supérieure à la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés.

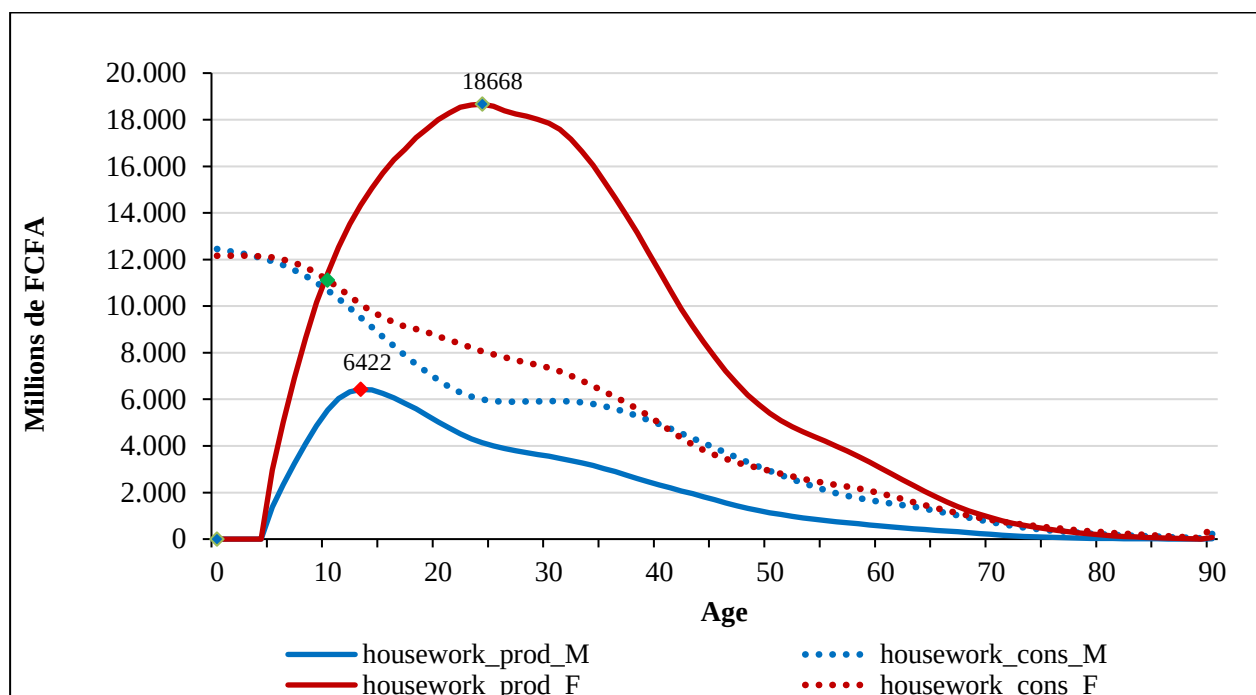
4.3. Analyse de la valorisation de la production et de la consommation agrégées du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés

Les résultats de la production et de la consommation agrégée de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés sont présentés dans le Graphique 4 et Tableau 2 ci-dessous. Pour ce

qui concerne la valeur de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes, le niveau le plus élevé s'établit à 18,667 milliards de FCFA et concerne la tranche d'âge de 24 ans. On observe aussi qu'à partir de 10 ans la jeune fille ivoirienne est en excédent de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés. Cet excédent demeure pour le reste du cycle de vie.

Pour ce qui concerne les hommes la valeur de la production de temps de travail domestique agrégée atteint son niveau le plus élevé de 6,422 milliards de FCFA et concerne la tranche d'âge de 14 ans. Tout comme au niveau moyen, ici aussi on observe un déficit structurel tout le long du cycle de vie c'est-à-dire que les hommes consomment toujours plus de temps de travail domestique qu'ils n'en produisent.

Graphique 4 : Valorisation du temps domestique : Production et consommation agrégées



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Pour une meilleure appréhension de cette valorisation de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des hommes et des femmes en Côte d'Ivoire, nous la ramenons au niveau du Produit Intérieur Brut (PIB). Dans le Tableau 2 et le Graphique 5 ci-dessous, nous observons que la valeur de la production agrégée de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des hommes et des femmes s'établit à 853,57 milliards de FCFA et représente environ 2,6% du PIB. Lorsque nous faisons une distinction selon le genre nous observons que la valeur est estimée à 674,43 milliards de francs CFA pour les femmes et

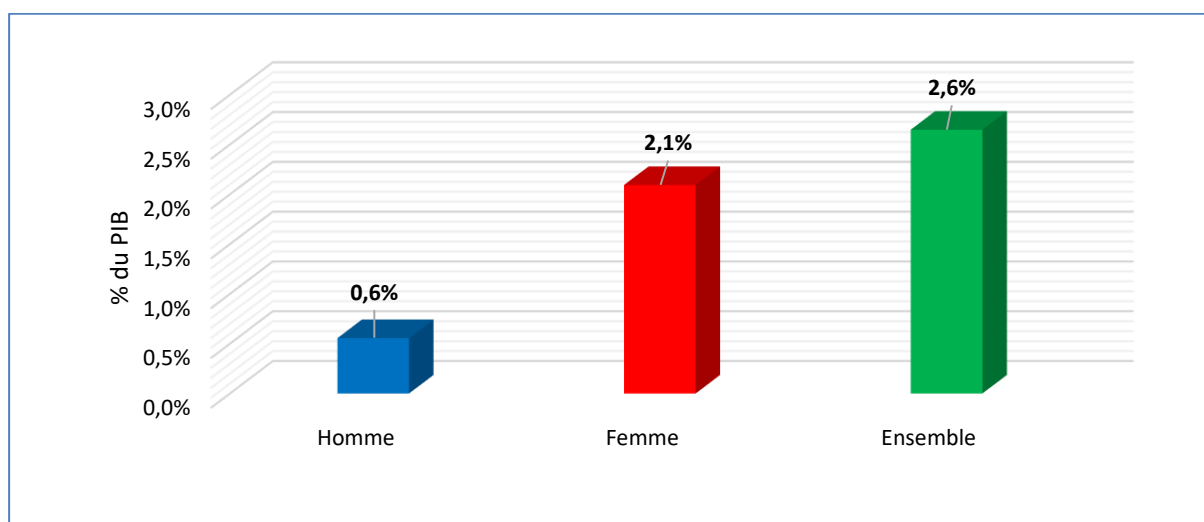
représente environ 2.1% du PIB. Quant aux hommes cette valeur est estimée à 179,13 milliards de francs CFA et représente environ 0,6% du PIB. Ces résultats montrent que la non prise en compte du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés sous-estime le PIB réel du pays. Ce résultat est conforme aux résultats de Jiménez-Fontana (2015).

Tableau 2 : Résultats de la valorisation de la production de temps de travail domestique

	Production agrégée (10 ⁹ FCFA)			En % du TOTAL			En % du PIB		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Travaux ménagers	179.13	674.43	853.57	21.0%	79.0%	100%	0.6%	2.1%	2.6%

Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

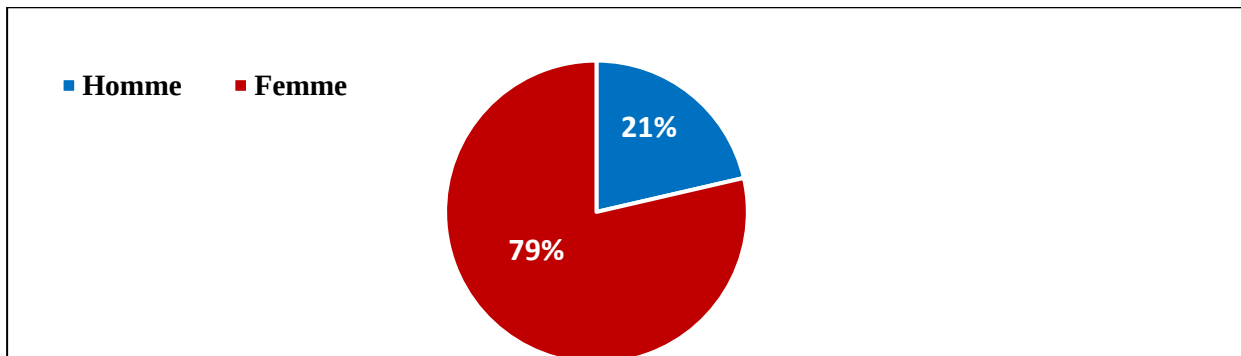
Graphique 5 : Production de temps de travail domestique par genre en Côte d'Ivoire en 2018 en pourcentage du PIB



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

En outre, la production agrégée de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes représente 79% de l'ensemble de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés laissant seulement 21% aux hommes (Graphique 6). Ainsi la non prise en compte de cette spécificité dans l'analyse économique exacerbe les inégalités de genre (UN-Women, 2019).

Graphique 6 : Répartition de la production de temps de travail domestique par genre en Côte d'Ivoire en 2018



Source : Calcul à partir des données de l'EHCVM, 2018

Conclusion et recommandations

L'objectif de la présente étude était de permettre une meilleure compréhension de la production et de la valorisation du temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes et des hommes en utilisant l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie des Ménages de 2018. Après une brève présentation de faits stylisés et de la législation du travail en Côte d'Ivoire d'une façon générale et un accent particulier sur le travail domestique, nous avons procédé à une revue sélective de littérature théorique et empirique. En utilisant la méthodologie des NTTA nous avons procédé à l'estimation et à la valorisation de la production et de la consommation de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés en Côte d'Ivoire. Les résultats suivants ont été obtenus

- La production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes est supérieure à celle des hommes
- La jeune fille ivoirienne est en situation excédentaire en termes de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés à partir de 10 ans où elle y consacre 1,8 heures par semaine en moyenne ;
- Le niveau le plus élevé de la production de temps de travail domestique s'établit à 4,6 heures par semaine en moyenne et concerne la tranche d'âge de 34 ans.
- Pour les hommes on a trouvé un déficit structurel tout au long du cycle de vie. En outre, le niveau le plus élevé de la production de temps de travail domestique s'établit à 1,33 heures par semaine en moyenne et concerne la tranche d'âge de 20 ans

- Le niveau le plus élevé de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes est évalué à 84 948 FCFA et concerne la tranche d'âge de 32 ans.
- La valeur de la production agrégée de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des hommes et des femmes s'établit à 853,57 milliards de franc CFA et représente environ 2,6% du PIB.
- La valeur de la production de temps consacré aux travaux ménagers non rémunérés des femmes en Côte d'Ivoire est estimée à 674.43 milliards de francs CFA et représente environ 2,1% du PIB, quand celle des hommes est estimée à 179,13 milliards de francs CFA et représente environ 0,6% du PIB.

Quoique le temps de travail domestique ne soit pas aussi important en Côte d'Ivoire comme dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest en l'occurrence le Sénégal, elle n'est pas non plus négligeable et appelle par conséquent les autorités à lui accorder une place de choix dans les politiques de développement. Ainsi comme indiqué dans la revue de littérature, la répartition du travail est totalement inégalitaire et la charge de travail est très largement dévolue à la femme et il importe que des mesures adéquates soient prises afin d'assurer et faciliter l'insertion des femmes sur le marché du travail. Au-delà de l'amélioration de l'insertion des femmes sur le marché du travail, nous faisons les recommandations suivantes :

- Sensibiliser les individus, qu'ils soient au sein d'une famille, d'une communauté ou d'une société, sur l'importance et la valeur des travaux domestiques non rémunérés. Cela peut être fait à travers des campagnes de sensibilisation, des programmes éducatifs et des discussions ouvertes.
- Promouvoir l'égalité des genres en encourageant les hommes à prendre une part égale des tâches domestiques. Cela peut être facilité par des politiques telles que les congés parentaux, qui encouragent les pères à s'impliquer davantage dans les tâches ménagères.
- Encourager les employeurs à offrir des avantages tels que des congés de maternité/paternité payés, des horaires de travail flexibles pour concilier vie professionnelle et vie personnelle, ou même en encourageant les politiques gouvernementales qui reconnaissent le travail domestique non rémunéré.
- Promouvoir le partage équitable des responsabilités domestiques au sein des couples et des familles en encourageant la communication ouverte, la planification collective des tâches domestiques et l'établissement d'un cadre clair pour le partage des responsabilités.

- Mettre en place des réseaux de soutien sociaux pour aider les individus à concilier leurs responsabilités domestiques avec d'autres aspects de leur vie à travers des groupes de soutien ou des services communautaires qui fournissent une aide pratique ou émotionnelle aux individus qui assument des tâches domestiques.

Au niveau de la recherche, on pourrait faire les recommandations suivantes :

- Collecter des données précises et fiables sur les travaux domestiques non rémunérés. Cela peut inclure des enquêtes sur les ménages, des études longitudinales, des relevés quotidiens des activités, etc. Ces données seront utiles pour évaluer la répartition du temps entre les différentes tâches ménagères, identifier les inégalités de genre et suivre les changements au fil du temps.
- Utiliser une méthodologie inclusive qui tienne compte des différents contextes culturels, des pratiques sociales et des normes de genre. Les questionnaires et les instruments de mesure doivent être adaptés pour être pertinents et sensibles à ces spécificités.
- Analyser en profondeur les données collectées sur les travaux domestiques non rémunérés pour mieux comprendre les corrélations et les déterminants des inégalités. Cela pourrait impliquer l'utilisation de techniques statistiques avancées, mais aussi une analyse qualitative pour comprendre les motivations, les perceptions et les implications sociales des travaux domestiques non rémunérés.
- Aborder la recherche sur les travaux domestiques non rémunérés de manière multidisciplinaire en impliquant des experts d'une variété de domaines tels que la sociologie, l'économie, la psychologie, les sciences politiques, etc. Cela permettra d'obtenir des perspectives différentes et complémentaires sur la question.
- Diffuser largement les résultats de la recherche pour sensibiliser les décideurs politiques, les praticiens et les membres de la société en général. Dans cette optique les rapports de recherche, les publications académiques, les présentations lors de conférences et les médias sociaux peuvent être utilisés pour partager les connaissances et susciter des débats autour de la prise en compte du temps des travaux domestiques non rémunérés.

En adoptant ces recommandations, nous traçons les voies pour de nouveaux travaux de recherche qui pourrait jouer un rôle clé dans la promotion d'une meilleure prise en compte du temps des travaux domestiques non rémunérés et dans la formulation de politiques et de programmes pour réduire les inégalités de genre et de promouvoir une société plus équitable.

BIBLIOGRAPHIE

- Acker, J. (1988). Class, Gender, and the Relations of Distribution. *Signs*, 13(3): 473-497.
- Albis (°) H., C. Bonnet, N. El Mekkaoui, A. Greulich, J. Navaux, J. Pelletan, A. Solaz, E. Stancanelli, H. Toubon, F. -C. Wolff et H. Xuan, (2013). *Étude Portant sur la Répartition des Prélèvements et des Transferts entre les Générations en France*, Étude pour le Commissariat général à la stratégie et à la prospective.
- Albis (°) H., C. Bonnet, J. Navaux, J. Pelletan et A. Solaz, (2016). Travail Rémunéré et Travail Domestique : Une Evaluation Monétaire de la Contribution des Femmes et des Hommes à l'Activité Economique Depuis 30 ans, *Revue de l'OFCE*, 149.
- Alonso, C., Brussevich, M., Dabla-Norris, E., Kinoshita, Y., & Kochhar, K. (2019). Reducing and Redistributing Unpaid Work: Stronger Policies to Support Gender Equality. *IMF Working Papers*, 19(225). <https://doi.org/10.5089/9781513514536.001> .
- Antonopoulos, R. (2009). The Unpaid Care Work-Paid Work Connection. In SSRN Electronic Journal (No. 86; Working Paper No. 19/225, Issue 86). <https://doi.org/10.2139/ssrn.1176661>.
- Beauvoir, Simone de (1949). *Le Deuxième Sexe I : Les faits et les mythes*. Préface de Benoîte Groult, Édition du Club France Loisirs, Paris, avec l'autorisation des Éditions Gallimard © Éditions Gallimard, 1949, Renouvelé en 1976 France Loisirs, 1990, pour la préface ISBN 2-7242-4851-1.
- Côte d'Ivoire, (2021). Profil NTA 2019 Côte d'Ivoire. Rapport Provisoire. Equipe de Recherche NTA Côte d'Ivoire sous la Direction du Pr Ballo Zié.
- Dramani L, Camara El H. A. Salmon L. Sakho D. & Ouarmé A. (2014). *Travail Domestique au Sénégal : 30% du PIB à Valoriser*, CREFAT, ISBN 2337-2710.
- Elson, D. (1995). Gender Awareness in Modeling Structural Adjustment. *World Development*, 23(11), 1851–1868. [https://doi.org/10.1016/0305-750X\(95\)00087-S](https://doi.org/10.1016/0305-750X(95)00087-S)
- Elson, D. (2000), “*Progress of the World's Women 2000*”, UNIFEM Biennial Report, United Nations Development Fund for Women, New York.
- Elson, D. (2017). Recognize, Reduce, and Redistribute Unpaid Care Work: How to Close the Gender Gap. In *New Labor Forum*, 26 (2): 52-61..
- Folbre, N. (2001). *The Invisible Heart: Economics and Family Values*. New York: New Press.
- Guétat-Bernard, H. (2011). *Développement Rural et Rapports de Genre: Mobilité et Argent au Cameroun*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Hochschild, A. & A. Machung (1990). The Second Shift: Working Parents and the Revolution at Home. *American Journal of Sociology*, 96(3), 776–778. doi:10.1086/229595
- Indira H., (2015) Unpaid Work and the Economy: Linkages and Their Implications* Levy Economics Institute of Bard College, May, Working Paper No. 838.
- Jiménez-Fontana P. (2015). Analysis of Non-remunerated Production in Costa Rica. *The Journal of the Economics of Ageing* Vol. 5:45–53.
- Kpadonou, N. (2019) *Travail-famille : conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest*. ISBN 978-2-87558-828-9.

- Landefeld J. Steven & Barbara M. Fraumeni & Cindy M. Vojtech, (2009). "Accounting For Household Production: A Prototype Satellite Account Using The American Time Use Survey ", Review of Income and Wealth, *International Association for Research in Income and Wealth*, Vol. 55(2):205-225.
- Lawin, G. (2018). *Et si l'émergence était une femme?* Banque Mondiale (ed.). https://www.researchgate.net/publication/323543484_Et_si_l'emergence_etait_une_femme
- INS (2017). Rapport de l'Enquête Régionale Intégrale sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI).
- Obassa, A. D.E., Kobou, G., & Alinsato, A. S. (2023). Politique fiscale et mobilisation des recettes fiscales au Bénin. Tax policy and tax revenue mobilization in Benin. *Revue Francophone*, 1(2), 102-129. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10410978>.
- OIT (2019), *Prendre soin d'autrui : un travail et des emplois pour l'avenir du travail décent*
- PNUD (2018), *Gender Equality as an accelerator for achieving the Sustainable Development Goals*
- Reid M. G. (1934). *Economics of Household Production*. New York: Wiley.
- Rodriguez L. (2021). Unpaid care: Everything you need to know in Global citizen Blog. <https://www.globalcitizen.org/en/content/womens-unpaid-care-work-everything-to-know/>.
- Schor, J. (1993). *The overworked American: The unexpected decline of leisure*. New York, N.Y: BasicBooks.
- Seme A. , L. Vargha, T. Istenic, & J. Sambt, (2019). "Historical Patterns of Unpaid Work in Europe: NTTA Results by Age and Gender," *Vienna Yearbook of Population Research*, 17(1):121-140.
- Smith, J. (2021). *Accounting for Non-market Household Production 'Beyond GDP': 20th Century Trends in Mother's Milk Production*, prepared for the 36th IARIW Virtual General Conference August 23-27, 2021.
- UN Women (2015), *Progress of the World's Women 2015-2016*. New York: UN Women
- UN Women (2018), *Progress and equality for all 2018-2019*. New York: Un Women
- UN Women (2019), *The world for Women and girls 2019-2020*. New York: UN Women
- Vargha L., R. I. Gál & M. O. Crosby-Nagy (2017). Household Production and Consumption over the Life Cycle: National Time Transfer Accounts in 14 European countries. *Demographic Research*, 36(32): 905-944. <https://doi.org/10.4054/DemRes.2017.36.32>